

Politique de l'arbre

SAINT-PACÔME

2016



Résolution numéro

Municipalité de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Tél.: 418 852-2356
www.st-pacome.ca

Un arbre prend
de 30 à 50 ans
pour devenir adulte.

Table des matières

L'environnement à Saint-Pacôme	1
Le comité environnement	1
Pourquoi une politique de l'arbre?	1
Les objectifs de la politique	2
Axe 1 - Informer et sensibiliser les gens	3
1. La qualité de l'air et les changements climatiques	3
2. Le climat	4
3. Le sol et l'eau	4
4. La biodiversité	5
5. La santé	6
6. L'économie.....	7
Axe 2- Planifier la plantation et la coupe des arbres	8
1. Information et suggestions pour la plantation	8
2. Information et suggestions pour la coupe.....	11
Axe 3 – Mettre en valeur notre patrimoine arboricole	13
Le plan d'action du comité environnement.....	15
Un arbre pour grandir avec votre enfant?.....	16
Sources et liens utiles.....	17

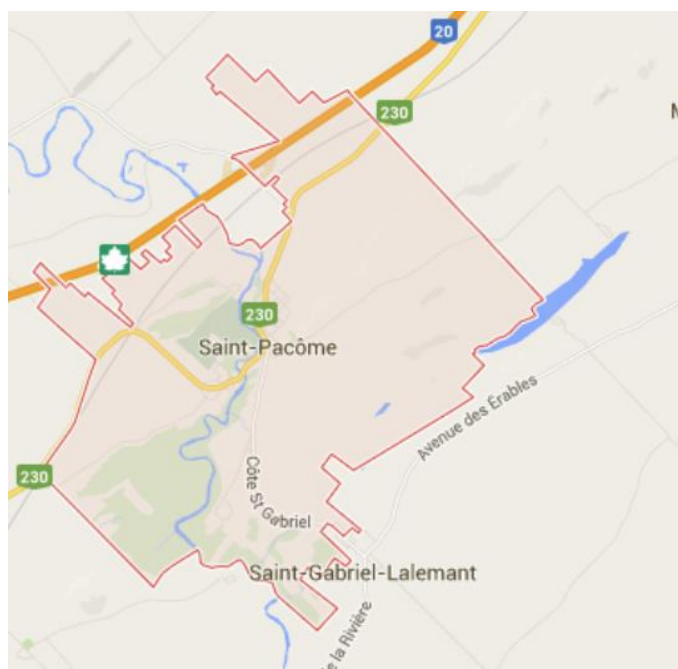


Figure 1 - Carte de Saint-Pacôme

L'environnement à Saint-Pacôme

Située à l'extrémité ouest de la magnifique région du Bas-Saint-Laurent, la petite municipalité de Saint-Pacôme n'a rien à envier aux autres. Les quelques centaines de résidences – dont plusieurs sont centenaires – s'intègrent presque partout de façon harmonieuse à la Nature omniprésente : la rivière sillonne le village, tantôt bouillonnante, tantôt tranquille et sinueuse, le piémont ajoute du relief, les terres agricoles encerclent le village et les arbres sont présents partout, en très grand nombre.

Dans son plan d'action 2015-2020, le comité de développement de Saint-Pacôme a prévu la création d'un comité d'environnement, ce qui a été fait en début d'année 2015. Parmi les actions de nature environnementale du plan d'action, le comité d'environnement nouvellement formé a décidé de prioriser la mise en place d'une politique de l'arbre. Cette politique, d'abord déposée au comité de développement, sera présentée au conseil municipal en vue d'une adoption et d'une réglementation.

Le comité environnement entend également s'intéresser à d'autres dossiers importants, comme l'eau, la gestion des matières résiduelles, la qualité de l'air et le transport sous diverses formes.

Finalement, le comité environnement entend jouer le rôle de conseiller pour le conseil municipal et le comité de développement sur des questions environnementales. Celui-ci rédige entre autres des articles pour *Le Pacômien*.

Le comité environnement

Le comité, formé de résidentes et de résidents de Saint-Pacôme, est constitué des personnes suivantes :

- Steven Bard, citoyen
- Kim Cornelissen, consultante en environnement et développement responsable
- Marie Duval, citoyenne
- Tony Gibbon, citoyen
- Julie Mercier, conseillère municipale
- Aline Rouhier, biologiste

Pourquoi une politique de l'arbre?

À l'heure actuelle, la municipalité n'est pas dotée d'une politique de l'arbre ou d'une réglementation qui permet véritablement de protéger le couvert forestier et le patrimoine arboricole. Bien qu'une telle politique soit rare pour les petites municipalités comme celle de Saint-Pacôme, nous espérons encourager d'autres municipalités du Kamouraska ou d'ailleurs à en élaborer une.

Malgré les centaines de jeunes arbres distribués à la population tous les printemps, il demeure essentiel de voir à la protection et au développement du couvert forestier. Le comité a une préoccupation particulière lors de la construction de nouvelles résidences ou l'achat de propriétés.

L'approche en est une de sensibilisation et non de coercition, et ce, même si la réglementation est importante afin d'éviter les abus. La politique vise à démontrer les innombrables services rendus par nos arbres.

Le passé économique de Saint-Pacôme est lié à sa forêt, tant aux XIX^e et XX^e siècles, avec les scieries industrielles des grandes familles irlandaises. De nos jours, la municipalité de Saint-Pacôme est choyée pour ce qui est de son couvert forestier et se positionne comme un territoire de récréotourisme surtout extérieur : ski alpin, golf, pêche au saumon, vélo de montagne et de route, sentiers pédestres, interprétation des paysages et de l'histoire avec le *Fil rouge*, etc. Dans ce contexte, les arbres constituent un élément-clé.

La politique de l'arbre inclut un plan d'action.

Les objectifs de la politique

Le comité d'environnement a déterminé trois grands axes d'intervention :

- Axe 1** - Informer et sensibiliser la population sur l'importance de conserver la richesse arboricole et forestière de son territoire.
- Axe 2** - Éviter les coupes abusives et prévoir le remplacement de certaines espèces en respectant le cycle forestier naturel.
- Axe 3** - Mettre en valeur le patrimoine arboricole et forestier de la municipalité.

Axe 1 - Informer et sensibiliser les gens

Les arbres n'ont pas d'égal pour enjoliver une propriété, pour abriter faune et flore, et pour équilibrer le climat. Leur valeur est inestimable, puisqu'ils prennent entre 30 et 50 ans, voire davantage, pour devenir adultes. Il faut donc planifier leur plantation et réfléchir aux conséquences avant de les couper.

Les arbres jouent un rôle important pour ce qui est de la protection de la qualité de l'air et de l'eau. Les arbres peuvent améliorer la santé des sols et protéger la biodiversité tout en ayant un impact positif sur notre santé physique, mais également sur notre sentiment de mieux-être. Enfin, les arbres sont également source d'énergie, de matériaux de construction, en plus de nous nourrir et de nous permettre d'exporter du sirop d'érable.

1. La qualité de l'air et les changements climatiques

Un des plus importants bienfaits des arbres est leur capacité à purifier l'air. Les arbres...

- produisent de l'oxygène grâce aux mécanismes de photosynthèse.

Exemple : un arbre mature fournit l'oxygène quotidien nécessaire à 4 personnes. Si on simplifie un peu, on peut se dire qu'à Saint-Pacôme, nous sommes 1 600 habitants; nous avons donc besoin de 400 arbres matures pour respirer.

- absorbent les gaz polluants.¹
 - Le CO₂ absorbé est transformé en biomasse végétale.
 - D'autres polluants préoccupants tels que les oxydes d'azote, le fluor ou le plomb sont absorbés, transformés en éléments moins nocifs et stockés ou accumulés sans transformation par les arbres.
- filtrent les particules fines et aérosols en suspension dans l'air.

Une étude du CERFO² a estimé qu'un arbre urbain mature peut intercepter jusqu'à 20 kg de particules par année.

En résumé, grâce aux arbres, on respire mieux.

¹ Ville Saint-Jean-sur-Richelieu (voir source en fin de document)

² Voir source à la fin du document

Les changements climatiques, une inquiétude déjà présente au XIX^e siècle

Fredrick Law Olmsted, le créateur du parc du Mont-Royal à Montréal, mais aussi de Central Park à New York, s'inquiétait déjà, à la fin du XIX^e siècle, soit il y a 120 ans, que la coupe abusive d'arbres aurait des impacts importants sur les changements brusques de température. Or, les événements climatiques extrêmes sont l'un des effets les plus importants des changements climatiques. Saint-Pacôme n'est pas à l'abri de ces changements, d'où l'importance de s'assurer du maintien de notre forêt et du couvert forestier en général.

Source de l'illustration : Wikipédia

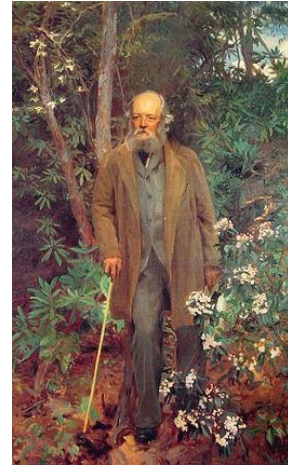


Figure 2 - Fredrick Law Olmsted

2. Le climat

Les arbres rafraîchissent l'air ambiant en émettant de la vapeur d'eau dans l'atmosphère par évapotranspiration. De plus, le feuillage absorbe et réfléchit une partie des radiations solaires.

Les arbres contribuent à contrer l'intensification de l'effet de serre responsable du changement climatique à l'échelle de la planète.

Exemple: Il faut environ 130 arbres matures pour fixer les 4 500 kg de CO₂ que produit une automobile qui parcourt 20 000 km annuellement.³

3. Le sol et l'eau

Les arbres...

- améliorent la qualité du sol par l'apport de matières organiques (feuilles, fruits, fleurs) et par l'absorption d'une partie des nutriments, évitant que ceux-ci soient lessivés et emportés par les eaux de pluie;
- stabilisent le sol grâce aux racines profondes, limitant ainsi l'érosion (surtout pour les berges, pentes et talus);
- diminuent les risques d'inondation par absorption de l'eau par les racines, ce qui diminue également les risques d'érosion;
- préservent la qualité des eaux souterraines en retenant certains éléments polluants dans leur système racinaire en agissant comme agent de filtration⁴.

³ Société de l'arbre du Québec (voir source en fin de document)

⁴ CEFRO (voir sources à la fin du document).

Les arbres jouent un rôle important dans l'approvisionnement en eau :

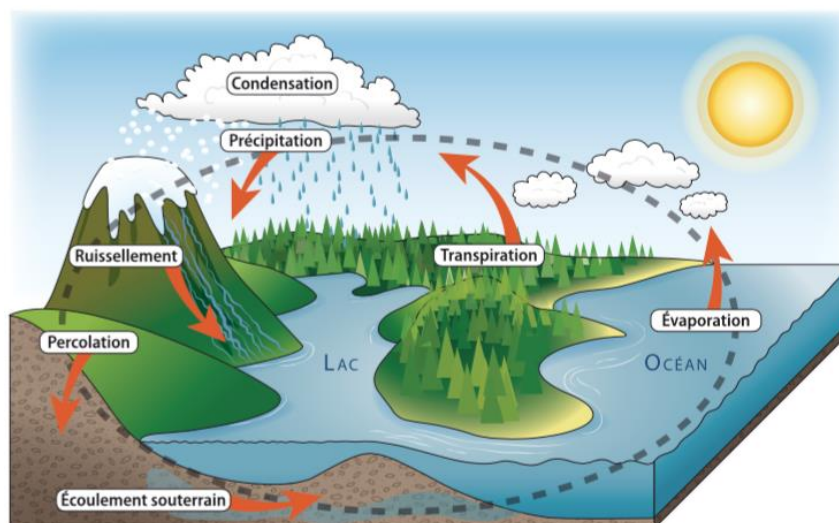


Figure 3 - Cycle hydrique

Source : evb.lacsq.org/fileadmin/user_upload/microsites/eav-evb_internet/documents/trousses-et-activites/forets-du-monde/fiche_2_2.pdf

4. La biodiversité

Les arbres assurent le maintien de la biodiversité en apportant abri, protection et nourriture pour plusieurs espèces d'oiseaux, d'insectes et de mammifères (écureuils, musaraignes, ratsons laveurs et mouffettes, etc.).

Saviez-vous que la forêt de Saint-Pacôme abrite le Roi de nos forêts nordiques, l'orignal, ainsi que des chevreuils, des ours noirs et des renards?



Source des photos : F. Bécotte
2015

5. La santé

Les arbres qui nous entourent ont des impacts positifs sur notre santé. La science démontre que les arbres...

- nous permettent de récupérer plus rapidement lorsque nous sommes en convalescence. Selon l'étude du docteur Ulrich, lorsque leur chambre donne sur un parc, les gens hospitalisés ayant subi un acte chirurgical se rétablissent en un temps réduit de 10 %, nécessitent un usage moitié moindre de médicaments pour contrer la douleur, présentent moins de complications postopératoires et témoignent d'une expérience plus positive par rapport aux patients dont la chambre fait face à un bâtiment;⁵
- augmente le confort de nos résidences en diminuant la chaleur en été et en atténuant l'impact des vents froids d'hiver;

Saviez-vous que plus des trois quarts des médicaments que nous utilisons sont issus des plantes?



Figure 4 : Impact des arbres sur le confort en été et en hiver

- contribuent à réduire la pollution sonore;
- préservent l'intimité;
- protègent les personnes de l'exposition directe des rayons du soleil, l'une des causes du cancer de la peau;
- améliorent notre santé psychique et notre humeur en plus de diminuer les troubles d'attention;
- incitent à pratiquer des activités extérieures.⁶

⁵ Cité dans Blais, Denise. Voir source en fin de document.

⁶ Idem.

6. L'économie

Si la coupe d'arbres peut être utilisée pour divers usages tels que le chauffage, la construction et l'ébénisterie, la valeur économique des arbres « debout » est toute aussi importante. Ils génèrent des bénéfices économiques pour la municipalité.

Les arbres...

- augmentent la valeur foncière des propriétés. Cela signifie une richesse foncière plus importante pour la municipalité, de 7 à 30 % selon les sources consultées⁷;
- renforcent l'attractivité de la municipalité en contribuant à l'embellissement de ses espaces publics et des propriétés privées;
- augmentent la durée de vie des chaussées, grâce au rôle thermorégulateur des arbres, c'est-à-dire du contraste entre les températures diurnes et nocturnes;
- diminuent les besoins en infrastructures de drainage par la rétention naturelle des racines;
- permettent de réduire la consommation d'énergie, et ce, tant en été (climatisation) qu'en hiver (réduction des vents);
- réduisent les risques d'inondation.⁸

Saviez-vous qu'un arbre produit en moyenne 10 000 feuilles de papier (20 paquets de 500 feuilles)?

Saviez-vous qu'un bon agencement d'arbres et d'arbustes autour d'une résidence permet de réduire jusqu'à 15 % les coûts de chauffage en hiver et jusqu'à 50 % des coûts de climatisation en été?

⁷ SIAQ, Ville de Montréal, Société de l'arbre et ArboQuébec (voir sources en fin de document)

⁸ CEFRO (voir sources en fin de document)

Axe 2- Planifier la plantation et la coupe des arbres

Afin de conserver le couvert forestier de la municipalité, mais également afin d'éviter de devoir couper inutilement des arbres devenus problématiques, il est essentiel de planifier ses actions de plantation ou, le cas échéant, de coupe.

1. Information et suggestions pour la plantation

À moins de connaître très bien les caractéristiques d'un arbre, la première étape consiste à se renseigner.

Zone de rusticité

Tout d'abord, il faut savoir que la zone de rusticité de Saint-Pacôme est 3B en hauteur (piedmont) et 4A pour le reste de la municipalité. Le chiffre est déterminé par la température moyenne de cette zone. Ainsi, une zone 5B (région de Montréal) permettra de planter des espèces qui ne survivraient pas à nos hivers rigoureux. Cette information est primordiale pour sélectionner les arbres en fonction de leur facilité d'implantation.

Par exemple, vous aurez besoin de savoir :

- le type de sol;
- les besoins d'ensoleillement et d'ombre de l'arbre;
- son niveau de résistance aux maladies et la fréquence à laquelle celui-ci risque d'être exposé;
- sa taille adulte (hauteur et diamètre);
- sa rusticité et sa résistance aux diverses saisons;
- sa valeur intrinsèque.

Pour ce faire, vous pouvez vous adresser directement dans une pépinière ou une jardinerie. On en retrouve, entre autres, à Saint-Pascal ou à La Pocatière. Vous pouvez également consulter des sites Internet tel celui de la pépinière Casse-Noisette (voir source en fin de document).

Bien qu'il ne soit pas dans notre région, ce site est mentionné parce que l'on y retrouve une classification en fonction des arbres indigènes et rares ainsi qu'une fiche technique présentant les caractéristiques de chaque arbre.

Favoriser les espèces indigènes ou opter pour des arbres rares?

Un arbre indigène, c'est un arbre qui pousse naturellement dans une région, en l'occurrence, le Kamouraska en ce qui nous concerne. En choisissant d'acheter des arbres indigènes, il vous sera plus facile de donner un aspect naturel à votre aménagement paysager, favorisant ainsi son intégration dans la nature environnante, omniprésente dans notre village.

Il peut arriver cependant que vous désiriez acquérir un arbre plus rare ou plus spectaculaire; pensons par exemple aux nombreux arbres pleureurs (mûriers, bouleaux, saules). Assurez-vous

alors qu'ils sont rustiques et protégés adéquatement contre la neige et le froid, mais également la glace et les redoux, plus fréquents avec les changements climatiques.

Éviter de planter des arbres qui viendront trop haut, sous les lignes électriques

Lors de la plantation d'arbres, il faut absolument prendre en considération la question des fils, des poteaux électriques, des installations de communication, etc.

Hydro-Québec a rendu disponible un petit guide de base pour vous aider dans votre planification. Aussi, leur site Internet permet de savoir à quelle distance vous devez planter les arbres, selon leur essence, afin d'éviter les problèmes. Non seulement ce guide permet d'élaborer des principes de base, mais ils présentent les normes à respecter pour éviter qu'ils deviennent dangereux pour les fils. Si cela devait se produire, les arbres pourraient devoir être étêtés, réduisant d'autant leur qualité esthétique et la qualité du paysage.

De plus, selon la *Société internationale d'arboriculture du Québec*, l'étêtage produit un stress important, rendant l'arbre plus fragile face à la maladie ou aux insectes.



Figure 4 - Exemple d'étêtage problématique

Source : CORNELISSEN konsult, 2011

Planter des espèces pionnières : le cas des espèces à bois mou, de transition

Les arbres n'ont pas tous le même rôle ou la même valeur et il vaut mieux user de prudence avant de choisir certaines espèces. On peut classer ceux-ci de façon simple en deux catégories principales. On retrouve d'abord les espèces pionnières, qui poussent rapidement, mais qui sont peu solides et d'une durée de vie plus ou moins longue. Protégées par les espèces pionnières lors de leur croissance, les espèces permanentes à bois franc ont une beaucoup plus grande valeur et peuvent vivre des centaines d'années.



Figure 5 - Succession écologique et dynamique des milieux

Source: <http://www.biodiversite-positive.fr/succession-ecologique-dynamique-des-milieux/>

Dans le cycle naturel de la forêt, par exemple, les espèces à bois mou, appelées « espèces pionnières », s'implantent au début, préparant ainsi le terrain et protégeant des espèces plus permanentes, les espèces plus nobles, à bois franc. Parmi les espèces pionnières, on retrouve le bouleau blanc, les saules, les trembles et autres peupliers.

En raison de la fragilité de leurs branches ou même du tronc, les arbres à bois mou peuvent s'avérer problématiques s'ils sont plantés trop près des résidences. Ce sont des espèces qui ont tendance à devenir envahissantes et qui sont souvent dotées d'un système touffu de racines. Ils devront éventuellement être coupés. Si vous possédez déjà ces espèces, vous avez intérêt à planifier plusieurs années à l'avance leur remplacement, en plantant à proximité des espèces permanentes, plus solides, qui prennent davantage de temps à pousser, mais qui les remplaceront éventuellement.

Il peut être intéressant de planter - et important de conserver - les espèces pionnières qui sont en bordure de la rivière. Bien que n'étant pas de grande qualité, elles s'intègrent bien aux milieux riverains et protègent les berges de l'érosion en se reproduisant et en sécurisant la rive par leur système de racines touffu. De plus, elles sont généralement très appréciées de la faune, qu'elles protègent et nourrissent.

Planter des espèces permanentes : le cas des espèces à bois franc

Dans le choix des arbres à planter et à protéger particulièrement, on peut compter plusieurs arbres qui sont également très beaux, très solides, et qui y seront pour plusieurs générations: érable à sucre, érable rouge (plaine), bouleau jaune (arbre emblématique du Québec), hêtre, frêne blanc, parfois le chêne rouge, le tilleul et l'orme d'Amérique. Évitez de planter des érables de Norvège, qui nuisent aux érables à sucre et qui sont très envahissants.

Par ailleurs, protégez également les résineux : sapin, épinette blanche, noire et rouge parfois, pin blanc et rouge, cèdre, mélèze et pruche. De plus, en prévoyant un aménagement paysager où se trouvent à la fois des feuillus et des résineux, vous créez une diversité qui permet de

mieux résister aux maladies et aux insectes ravageurs. C'est ainsi que la forêt se protège naturellement. Et en favorisant les résineux au nord et nord-ouest de votre résidence, et les arbres feuillus au sud et sud-est, vous augmenterez la protection des vents d'hiver tout en maintenant la luminosité et tout en bénéficiant également d'une plus grande climatisation l'été, en plus d'une lumière plus douce.

Si vous désirez planter des arbres fruitiers, profitez de l'expertise toute particulière développée par Ruralys de La Pocatière qui offre un grand nombre de variétés anciennes ainsi qu'une description détaillée des caractéristiques de chacune des variétés. Ils demandent des soins particuliers, mais leur beauté printanière et les récoltes valent bien que l'on s'en entoure. Sachez que les arbres fruitiers nourrissent à la fois les humains... et les chevreuils, qui raffolent également des cèdres.

En résumé, plus vous porterez attention à la planification de votre aménagement paysager, plus celui-ci sera à la fois diversifié et naturel, et plus vous pourrez profiter des nombreux avantages des arbres.

2. Information et suggestions pour la coupe

Malgré leur importance et leur valeur, il arrive que l'on doive couper des arbres. Tout comme pour la plantation, il est important de réfléchir avant d'agir, puisqu'il s'agit d'un geste qui aura des conséquences à long terme et qui peut avoir un impact important sur la qualité du paysage, une responsabilité partagée par toutes et tous.

Tout d'abord, consultez la réglementation en vigueur dans la municipalité. Des travaux sont réalisés actuellement afin de doter la municipalité d'une réglementation appropriée à notre spécificité. Renseignez-vous auprès de la municipalité.

Par la suite, identifiez les raisons pour lesquelles vous désirez couper un ou plusieurs arbres. N'oubliez pas qu'un arbre prend plusieurs dizaines d'années avant d'être mature.

L'arbre semble malade ou dangereux

Un arbre peut paraître malade ou mort au début du printemps; ne prenez pas de décision hâtive. Selon le type d'hiver qui vient d'être vécu, certaines espèces reviennent plus lentement à la vie; n'agissez pas avant juin.

Dépendant du niveau d'humidité, les feuilles de certains arbres se couvrent certaines années de taches noires, une forme de champignon inoffensive; une fois de plus, ne vous précipitez pas. Si le printemps suivant est plus sec, celles-ci ne devraient pas réapparaître.

Toutefois, si vous croyez que votre arbre est véritablement malade, consultez des experts (SIAQ, Jardinerie, sites Internet, etc.) avant de prendre une décision.

Vous pouvez également craindre que vos arbres soient dangereux pour votre propriété; c'est particulièrement le cas des espèces pionnières. Dans ce cas, prenez le temps de consulter des spécialistes et n'hésitez pas à faire appel à une personne experte pour la coupe, si vous croyez

qu'il y a le moindre danger. Comme mentionné précédemment, dans tous les cas, évitez d'étêter l'arbre, afin de le stresser et de lui enlever sa beauté naturelle.

L'arbre prive la résidence de lumière

Il arrive que les arbres aient été plantés trop près de la résidence et que ceux-ci créent une absence de lumière qui peut être désagréable. Dans ce cas, il peut être suffisant d'éliminer uniquement un arbre ou deux - s'il y en a beaucoup -, afin de conserver les avantages de climatisation et protection hivernale. Ce faisant, vous conserverez sans doute la valeur de la maison⁹. Il peut être intéressant également de revoir l'ensemble de l'aménagement de votre propriété, afin de planifier peut-être d'autres plantations, qui permettront de conserver un couvert forestier intéressant.

Les racines de l'arbre s'attaquent aux fondations ou au toit

Tout comme les vignes ne défont pas les murs de maçonnerie, les racines des arbres n'attaquent pas les fondations, sauf si celles-ci sont déjà fissurées. Il n'y a donc pas à craindre que celles-ci apparaissent dans votre résidence, comme on le voit dans certains films... de fiction. Par ailleurs, il arrive que les branches des arbres touchent au toit; si l'arbre est encore jeune, on peut couper quelques branches sans trop de dommages. Il arrive également que l'ombre d'un arbre nuise au toit de bardeaux d'asphalte en mauvais état, en maintenant celui-ci plus humide. Dans ce cas, il vaut peut-être mieux remplacer celui-ci, un toit en bon état n'étant pas affecté par les branches pendant au-dessus.

En résumé, avant de couper un arbre, prenez la peine d'évaluer si cela est nécessaire et essayez de trouver des solutions alternatives, étant donné les conséquences de la coupe.

⁹ Voir référence sur la valeur économique des arbres, axe 2, point 6, page 6.

Axe 3 – Mettre en valeur notre patrimoine arboricole

Saint-Pacôme renferme une multitude d'essences d'arbres très variées que l'on peut classer en trois grandes catégories : les conifères, les feuillus et les arbres fruitiers.

Parmi les conifères, on retrouve le pin blanc, le pin rouge, le pin gris, le cèdre (Thuya), l'épinette blanche, l'épinette noire, l'épinette rouge, le sapin baumier et le mélèze.

Dans les feuillus, on dénombre principalement le tremble, le peuplier baumier, le peuplier faux-tremble, l'orme, le saule, le hêtre, l'érable à sucre, l'érable argenté, l'érable de Pennsylvanie, le chêne rouge, le chêne blanc, le frêne blanc, le frêne noir, le cormier, le bouleau blanc, le bouleau jaune, le bouleau gris, le merisier, le noyer cendré et le tilleul d'Amérique.

Les arbres fruitiers se composent du noisetier, du prunier blanc, du prunier bleu, du prunier rouge, du poirier, du cerisier ainsi que de plusieurs sortes de pommiers.

Les arbres introduits se composent en grande partie du genévrier, de l'épinette bleue (épinette du Colorado), de l'érable rouge, de l'érable de Norvège, du peuplier Lombard (peuplier noir), du marronnier, du saule pleureur, du bouleau pleureur, de l'épinette de Norvège, du cyprès et du pin sylvestre.

Compte tenu de l'avantage esthétique et écologique d'une arboriculture riche en nuances, il reste à se demander s'il existe des essences d'arbres qui contribuent mieux que d'autres à la santé faunique. La réponse est oui, mais cela doit être évalué en fonction du lieu. Ce sont les essences dites indigènes qui sont les meilleures pour favoriser l'équilibre écologique.

Valoriser notre patrimoine naturel par une arboriculture « écosensible », voilà la solution.

Un patriarche d'une grande beauté - le po

Situé au début de la Côte Norbert qui monte jusqu'au belvédère, ce majestueux pommier est d'une hauteur de 12,5 mètres (+ de 41 pieds) et son tronc d'un diamètre de 1,7 mètre en fait probablement l'un des plus imposants pommiers du Québec.



Source : Christian Dionne, mai 2016

Le plan d'action du comité environnement


Le comité d'environnement se donne un plan d'action en lien avec la politique de l'arbre. Celui-ci est susceptible d'être révisé annuellement.

Pour l'année 2016, le plan d'action comprend les activités suivantes :


1. Rédiger au moins un article par année dans le Pacômien.
2. Participer activement au don d'arbres annuel.
3. Organiser une activité de sensibilisation (exemple : exposition à la bibliothèque).
4. Élaborer un dépliant pour les nouveaux propriétaires.
5. Proposer une réglementation en lien avec la Politique de l'arbre.

Un arbre pour grandir avec votre enfant?

Un programme du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, *Mon arbre à moi... Grandissons ensemble!*, est destiné spécialement aux enfants qui naissent ou qui sont adoptés au Québec.



- **Thème #faitdebois**
- **Historique du Mois de l'arbre et des forêts**
- **Activités 2016**
- **Matériel promotionnel**
- **Saviez-vous que...**
- **Partenaires**
- **Pour nous joindre**



Mon arbre à moi

La campagne Mon arbre à moi permet à tout enfant qui naît ou qui est adopté au Québec dans l'année en cours de recevoir un petit plant d'arbre qui grandira avec lui. Chaque plant est accompagné d'une échelle de croissance à afficher et d'un carton souvenir à conserver dans le livre de bébé.

De petits plants qui grandiront beaucoup...

Les plants que le Ministère remet ne mesurent qu'entre 30 et 45 centimètres environ. Mais attention! Comme il s'agit d'essences forestières, ces petits plants grandiront beaucoup, beaucoup... À maturité, soit après 75 à 100 ans, la plupart de ces arbres mesureront entre 20 et 30 mètres.

Inscription

Pour recevoir un plant d'arbre en mai, il faut faire parvenir son inscription au Ministère à l'aide du formulaire en ligne **au plus tard le 15 avril de la même année**.

Cela signifie que nous recueillons actuellement les inscriptions pour les enfants nés ou à naître entre le 16 avril 2015 et le 15 avril 2016 et que ceux-ci pourront recevoir leur arbre lors des distributions qui se tiendront en mai 2016.

- [Formulaire d'inscription en ligne](#)

Quand a lieu la distribution?

La distribution a lieu chaque année en mai, à l'occasion du Mois de l'arbre et des forêts. Un peu avant cet événement, tous les parents inscrits au programme reçoivent une lettre du Ministère indiquant la date et l'endroit de la distribution, selon la région.

Pour nous joindre

- [liste des bureaux du Ministère](#)

Source : <https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/maf/mon-arbre.asp>

Sources et liens utiles

BLAIS, Denise. *Des arbres pour vivre en santé. Guide pour la réalisation de projets de plantation*, Société de l'arbre du Québec, Sainte-Foy, Québec, 1998.

LESSARD, G. et E. BOULFROY. *Les rôles de l'arbre en ville*, Centre collégial de transfert de technologie en foresterie de Sainte-Foy (CERFO), Québec, 2008.

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. *Politique de l'arbre*, Saint-Jean-sur-Richelieu, mai 2013.

<https://www.lepetiterudit.com/combien-de-feuilles-de-papier-fait-avec-arbre/>

- <http://www.cassenoisettepepiniere.com>
- http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/publications/pdf/bonarbre_aerien.pdf
- <http://www.protegez-vous.ca/maison-et-environnement/guide-pratique-amenagement-exterieur/amenager-votre-coin-jardin/entretien-arbres.html>
- <http://www.ruralys.org/produits.html>
- http://www.siaq.org/_textes/elaguer_sans_charcuter.pdf